



Ville d'ERQUINGHEM-LYS

Place du Général de GAULLE – 59193

Tel : 03.20.77.15.27 / 03.20.77.87.95 (L.Directe)

Email : contact@ville-erquinghem-lys.fr

Web : <http://www.ville-erquinghem-lys.fr>

Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2023

À 19 heures 30, Espace Agoralys, Salle de la Lucarne, 120 rue Delpierre

1. Informations municipales,
2. Désignation du Secrétaire de séance,
3. Appel nominal,
4. Lecture des procurations,
5. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, le 9 juin 2023,

COMPTABILITE, CONVENTION

6. Affiliation au CRCESU en vue d'autoriser le paiement des accueils de loisirs et garderie par le chèque emploi service universel (CESU),

PERSONNEL MUNICIPAL/

7. IHTS : modification de la délibération du 23 mai 2023 portant sur les nouveaux cadres d'emplois bénéficiaires et ajout des décrets d'application ;
8. Grille des emplois communaux permanents : délibération portant création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet ;

URBANISME – ACQUISITION FONCIERE – LOI SRU/

9. Acceptation par le Conseil Municipal, de la donation à la commune de la parcelle section ZI N°85, entre Lys et Pavé Fruit, en vue de préserver et valoriser les espaces naturels sur le site de la butte Mahieu,
10. Confirmation par le Conseil Municipal du projet d'acquisition de la parcelle section AK N°30, sis 310 rue du Bac à Erquinghem-Lys,
11. Aliénation à titre gratuit des parcelles section AB 276, 277, 278, 280, rue des Trois Lys,
12. Délibération de principe visant la mise en place d'un contrat de mixité sociale pour atteindre l'objectif de rattrapage de 25% de logements locatifs conventionnés,

INSTITUTION – VIE POLITIQUE - CONSEIL MUNICIPAL

13. Election au sein du Conseil Municipal,
 - a. Election du 1^{er} Adjoint au Maire, par suite de la démission de Monsieur Vincent DOUCHET,
 - b. Election du 3^{ème} Adjoint au Maire, par suite de la démission de Monsieur Jacky BOULINGUEZ,
 - c. Création d'un 8^{ème} poste de conseiller municipal délégué et tableau des délégations,
14. Fixation du taux des indemnités de fonction des Adjoints au Maire, des Conseillers municipaux délégués, selon la nouvelle composition,
15. Convention avec la MEL dans le cadre de la désignation des référents déontologiques des élus

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire ;
- Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 59193 –
« Ne traiter qu'un sujet par lettre »